

## Un technicien pendant un an sur votre projet

Concrétisez vos projets grâce à l'apport de ressources complémentaires

Parce que il n'est pas toujours évident de mobiliser en interne des ressources humaines et techniques sur de nouveaux projets, le CRED vous propose un apport de ressources additionnelles pendant 1 an afin de vous aider concrètement à passer de l'idée au produit.

<b>Public</b>	<p><b>Entreprises porteuses de projets à caractère innovant</b>                  Qu'est-ce qu'un projet à caractère innovant ?                  C'est un projet qui permet de développer ou de faire progresser votre activité                  Il peut s'agir de la conception de systèmes, de produits, de procédés innovants, de développement de nouvelles activités ou de l'amélioration de l'entreprise (gestion de production, informatique, démarche qualité...)</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner de l'impulsion à votre projet</li> <li>- Développer l'innovation et la gestion de projet dans votre entreprise</li> <li>- Intégrer un nouveau collaborateur</li> </ul>
<b>Le CRED vous propose</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de confier votre projet à caractère innovant pendant 1 an à un technicien supérieur (étudiant ou salarié de votre entreprise), en formation par alternance à la gestion projet et à l'innovation</li> <li>- d'avoir accès aux équipements et expertise des laboratoires partenaires de l'IUT Bordeaux 1</li> <li>- de réfléchir avec vous aux possibilités d'obtention de subventions auprès de la région, OSEO, ADEME...</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet d'une durée d'un an à confier à un technicien supérieur</li> </ul>
<b>Mise en place du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous présentez votre projet au CRED</li> <li>- Le CRED analyse avec votre aide les caractéristiques du projet telles que la faisabilité, les contraintes, la confidentialité...</li> <li>- Le CRED forme avec vous un groupe de travail</li> <li>- Un contrat définit les engagements de chacun</li> </ul> <p>Le groupe de travail est constitué d'un technicien porteur du projet (étudiant stagiaire ou salarié), d'un tuteur professionnel et d'un tuteur universitaire</p>
<b>Déroulement</b>	<p><u>Le porteur du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conduit le projet du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante</li> <li>- est en formation à l'IUT une semaine par mois d'octobre à juin</li> <li>- rend compte mensuellement de l'avancement de ses travaux</li> <li>- présente, au mois de septembre, un rapport de synthèse rassemblant la présentation du projet, la démarche et les méthodes utilisées, les résultats obtenus et les préconisations pour la suite à donner</li> </ul>
<b>« Le plus »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des techniciens candidats de toutes spécialités : mécanique, mesures physiques, électronique, informatique, biologie, ...</li> <li>- Le CRED et les laboratoires partenaires de l'IUT mettent à la disposition du porteur de projet et de l'entreprise les équipements et l'expertise nécessaires à l'avancée du projet</li> <li>- L'équipe pédagogique du CRED apporte son soutien au projet</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un technicien diplômé DUT ou BTS, en formation complémentaire à la gestion de projet et à l'innovation</li> <li>- Un tuteur (enseignant, chercheur ou consultant) assurant un soutien personnalisé à l'étudiant</li> <li>- Des enseignants animateurs de groupes de travail (créativité, innovation, analyse fonctionnelle, management de projet)</li> </ul>

Durée	Calendrier	Lieux	Montage administratif
12 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jusqu'au 15 juin : Proposition des projets au CRED</li> <li>- Juin à septembre : Affectation des étudiants candidats aux projets</li> <li>- 1<sup>er</sup> octobre : début des travaux</li> </ul>	CRED L'entreprise	Contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, CIF,... Nous consulter

